

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 21 décembre 2012  
(convocation du 10 décembre 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 10  
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 12 h 10 et à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12 h 10  
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mme. ISTE Michèle à Mme. MELLIER Claude  
Mme LIRE Marie-Françoise à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 11 h 20  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55 et partir de 12 h 15  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 20 et à partir de 11 h 35  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 35  
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard  
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien à partir 12 h 20  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte  
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas  
M. DAVID Yohan à M. DUCASSOU Dominique  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à Mme. EWANS Marie-Christine  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphane à partir de 12 h 10  
Mme EL KHADIR Samira à M. TRIJOLET Thierry à partir de 11 h 50

M. GUICHOUX Jacques à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 10  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. LABISTE Bernard à partir 12 h 10  
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis  
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 10 h 35  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11 h 20  
M. MOULINIER Maxime à M. HERITIER Michel à partir de 12 h 10  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. WALRYCK Anne  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 35  
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 9 h 50  
Mme SAINT ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 50 et à partir de 12 h 50  
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 11 h 45

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**"55 000 hectares pour la Nature" : Dialogue compétitif - Constitution d'une Commission d'Appel d'Offres spécifique - Désignation de ses membres**

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pour définir les modalités opérationnelles permettant de mener à bien le chantier métropolitain "55 000 hectares pour la Nature", La Cub a lancé, en mars 2012, un appel à projet sous forme d'un dialogue compétitif.

Ainsi, depuis octobre 2012, sous la conduite d'un comité de projet, est menée, avec chacune des 5 équipes pluridisciplinaires sélectionnées, une série de rencontres permettant d'aboutir à des propositions innovantes sur les manières de faire.

Cette phase de dialogue sera close en février 2013, pour que chaque équipe finalise son offre en vue de l'attribution de marchés d'accompagnement. Ceux-ci consisteront, d'une part, à détailler et faire partager une stratégie nature et d'autre part, à poser les conditions de la mise en œuvre opérationnelle de ces stratégies suivant 5 lots thématiques sur des sites précis restant à définir. Ces missions se dérouleront de mai 2013 à juin 2014.

Le calendrier est dorénavant le suivant :

En mars 2013, les 5 équipes déposeront leurs offres finales (une offre pour chacun des 5 lots). La Commission d'Appel d'Offres spécifique se réunira en avril afin d'attribuer les marchés. Le Conseil communautaire d'avril se prononcera sur l'autorisation de signature des marchés par le Président pour un début de mission en mai.

Dans la continuité du processus mis en place depuis mars 2012, il est proposé que soit constituée une Commission d'Appel d'Offres spéciale selon les modalités suivantes.

Le Code des Marchés Publics applicable aux Collectivités Territoriales et à leurs Établissements Publics prévoit l'intervention d'une Commission d'Appel d'Offres dont la composition, en application des articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics 2006 tel qu'adopté par le décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> Août 2006, est fixée comme suit :

### **Membres à voix délibérative**

- M. le Président de La Cub ou son représentant en application des dispositions de l'article L5211-69 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- 5 titulaires et 5 suppléants désignés par le Conseil de Communauté parmi ses membres.

En vertu des articles susvisés du Code des Marchés Publics, c'est l'assemblée délibérante de l'Établissement qui désigne les élus membres de la Commission, désignation qui, en vertu des articles L5211-61 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, interviendra au scrutin secret, sauf si le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

En conséquence, il convient de procéder à la désignation des élus communautaires qui auront voix délibérative au sein de la Commission d'Appel d'Offres spécifique.

Avant de procéder aux opérations de désignation, il vous est proposé que les listes soient déposées sur le bureau du secrétaire de séance.

A l'issue des opérations électorales, ont été élus membres de cette Commission d'Appel d'Offres :

M. Patrick Bobet, titulaire, ayant pour suppléant Mme Arielle Piazza,

Mme Anne Walryck, titulaire, ayant pour suppléant M. Jacques Joubert,

Mme Brigitte Terraza, titulaire, ayant pour suppléant M. Serge Lamaison,

M. Maurice Pierre, titulaire, ayant pour suppléant M. Jean-Claude Feugas,

Mme Marie-Claude Noël, titulaire, ayant pour suppléant Mme Claude Mellier.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics 2006,

**VU** l'article L 5211-69 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> avril 2006 portant sur le code des Marchés Publics,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Communauté urbaine de Bordeaux du projet « 55 000 hectares pour la Nature »

**DECIDE**

**Article unique** – De constituer une Commission d'Appel d'Offres spécifique au dialogue compétitif "55 000 hectares pour la Nature" dont les membres sont cités ci-dessus.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
désignation effectuée

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>10 JANVIER 2013</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 10 JANVIER 2013</b></p>
--

Mme. BRIGITTE TERRAZA